

Dans ce numéro :

➤ Edito de Jean Mallot	1
➤ Budget 2011 en chiffres	1
➤ Tracé TGV Paris - Auvergne	2
➤ Trains Express Régionaux	2
➤ Lycées	3
➤ Auvergne Nouveau Monde	3
➤ Pack Jeune Adulte	4
➤ Nouveaux emplois Nouveaux services	4
➤ Calendrier 2011	4
➤ Mieux connaître vos élus (dans ce numéro) : Hamid Berkani Vice-Président du régional d'Auvergne, en charge de l'Économie	4



## Budget 2011 de la Région Auvergne : Préparer l'avenir malgré l'adversité

par Jean Mallot, Président du groupe socialiste et républicain

Voici maintenant deux ans qu'explorait la bulle spéculative mondiale. Malgré toutes les promesses de régulation, de remise en ordre, de chasse à l'économie virtuelle, de poursuite des responsables, on peut dire aujourd'hui que rien n'a véritablement changé.

Des bonus indécents, des millions de dollars, des millions d'euros, continuent d'enrichir les traders. Il faut dire qu'ils auront, en 2010, poursuivi leur besogne, réussi des « coups », embarqué matières premières, céréales et monnaies dans les spirales infernales de leur activité débridée.

On nous avait pourtant promis que tout ceci serait terminé, que la régulation y mettrait un terme après que les milliards de fonds publics auraient sauvé le système bancaire, ce qu'ils ont fait d'ailleurs. La régulation n'a pas été mise en œuvre.

Les monnaies tremblent, à

l'instar de l'euro. Le chômage explose tandis que l'on demande aux gouvernements de mettre en coupe réglée des systèmes de protection sociale bâtis pourtant au fil des décennies.

Les délocalisations se poursuivent à un rythme effréné.

Les dettes colossales des États occidentaux s'accumulent, à commencer par celles des États européens à qui l'on prédit une faillite en chaîne et que l'on somme de réduire leurs déficits.

Voilà dans quel environnement social et économique, national et international, nous avons dû élaborer le budget 2011 de la Région Auvergne.

L'Auvergne subit directement les conséquences de cette conjoncture par le simple effet du gel des dotations de l'État, par le retrait de notre autonomie fiscale, par les désengagements financiers et par le report sans fin de projets de l'État, notamment routiers...

Oui, nous avons dû cette année, et pour la première fois, réduire

notre budget et nos investissements, et avec nous l'ensemble des collectivités départementales, communales et intercommunales.

Pour autant, nous avons confectionné un budget recentré sur nos principales compétences que sont les Lycées, la Formation Professionnelle, les Transports Ferroviaires Régionaux de Voyageurs, l'Aménagement du Territoire et l'Action Économique.

Malgré ces contraintes, nous continuons à préparer l'avenir, à investir dans les infrastructures essentielles pour notre territoire, à miser sur le tourisme, à concevoir un nouveau modèle de développement autour de la marque « Auvergne Nouveau Monde », à maintenir pour priorités la jeunesse « Grande Cause Régionale » comme la recherche de nouveaux emplois, de nouveaux services.

En cela, nous faisons front dans l'adversité.

Gérer une collectivité en proie à l'étranglement financier du gouvernement, à des transferts de compétences non compensés, au retrait de la dotation de péréquation, à la suppression de la taxe professionnelle... oblige à réduire la voilure et à faire des choix.

Ces choix nous les faisons :

Par un recentrage sur nos compétences majeures que sont les lycées, la formation professionnelle continue et l'apprentissage, les transports ferroviaires régionaux de voyageurs.

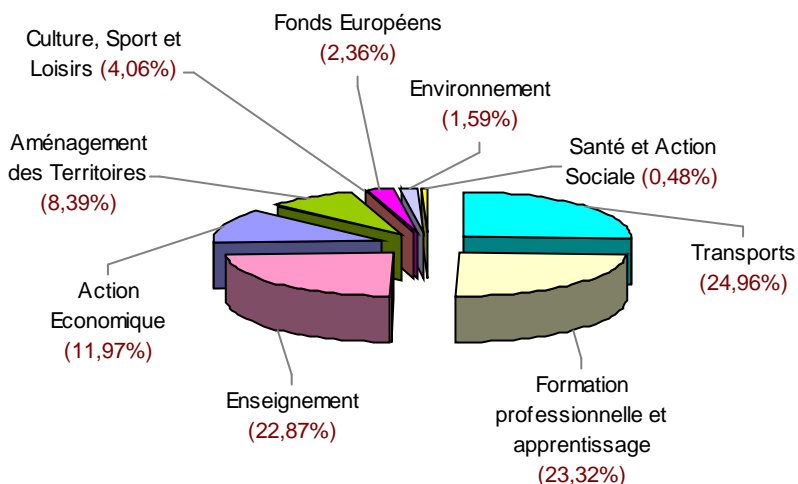
Par un juste redéploiement des crédits qui permet de satisfaire à notre engagement d'aménager équitablement le territoire, dans les quatre départements.

Par le respect de nos engagements électoraux en faveur de la jeunesse, de l'emploi et du développement des infrastructures.

Telle est l'Auvergne dynamique et solidaire que nous construisons !

### Budget 2011 :

645,4 M€ pour une Auvergne plus grande et plus juste



Répartition des crédits des programmes régionaux

## 2011 : année de la bataille du tracé TGV Paris - Auvergne

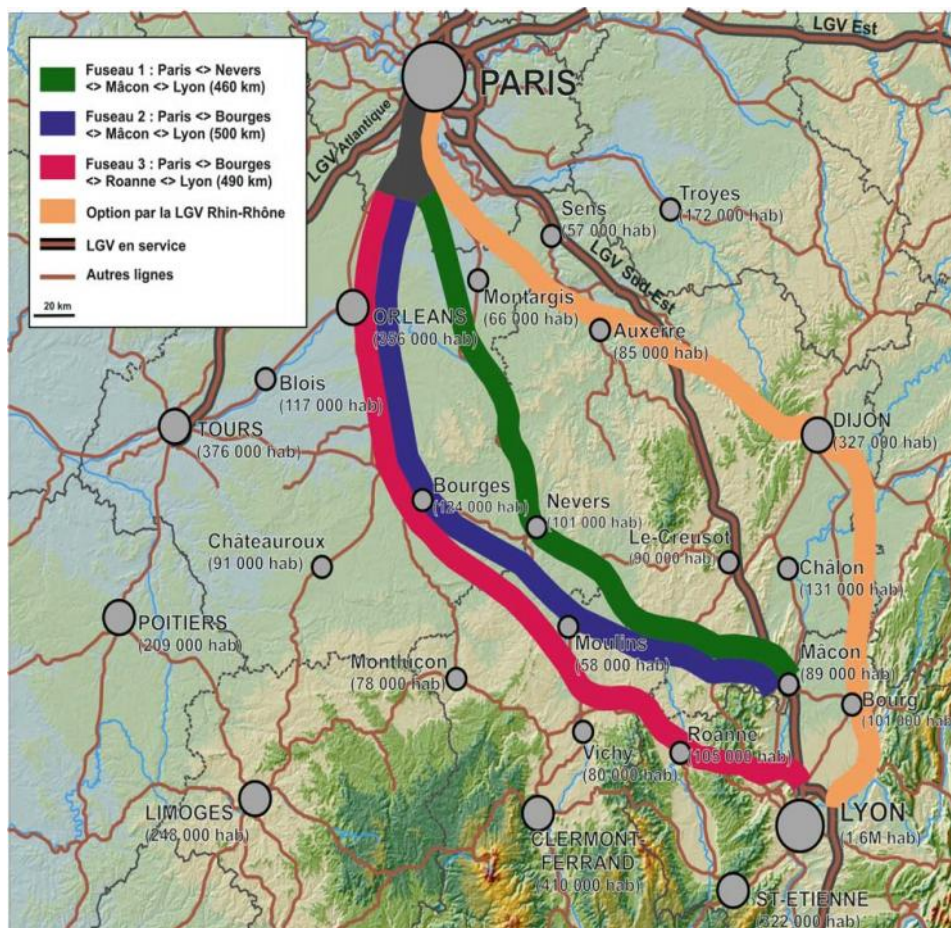
C'est au nom de l'équité et de l'aménagement du territoire que l'Auvergne doit être desservie par le futur tracé TGV de doublement de la ligne Paris-Lyon.

A ce jour, la SNCF privilégie l'option Est, via Nevers et Mâcon, au nom d'une recherche du moindre coût sans qu'on ne nous présente d'ailleurs la réalité de l'écart qui existerait avec le tracé Ouest-Sud qui a nos faveurs.

A l'évidence le scénario Ouest-Sud est celui qui sert le plus les intérêts des territoires auvergnats puisque celui-ci aboutirait au désenclavement grande vitesse de Clermont-Ferrand, seule métropole régionale qui demeure aujourd'hui non reliée au réseau TGV.

Montluçon, Moulins, Vichy... toutes ces villes moyennes bénéficieraient de la proximité de ce tracé.

Une décision favorable apparaîtrait comme la réparation d'une injustice, comme l'affirmation d'un choix de solidarité, comme la confirmation d'un avenir pour l'Auvergne et le Massif Central.



### UNE MOBILISATION CITOYENNE INDISPENSABLE.

Le débat public débutera en septembre.

Nous savons que la mobilisation de tous, institutions, élus, industriels, citoyens, sera capitale pour parvenir à l'objectif que nous nous fixons.

Nos opérations de lobbying devront donc être permanentes durant cette année 2011, nos démonstrations de force aussi.

L'Auvergne, mais avec elle le Massif Central et nos alliés de la région Centre, de Rhône Alpes, des départements de l'Auvergne comme de celui de la Loire doivent faire entendre leur voix qui est celle de la raison et de la justice.

Autant de motifs pour inviter les citoyens à prendre des initiatives populaires adaptées à l'enjeu, comme le colloque TGV du 25 février 2011 qu'organise le Conseil régional d'Auvergne à la Grande Halle de Clermont-Ferrand et auquel la population est conviée.

Ce sera, à n'en point douter, un test grandeur nature pour une démonstration de force à laquelle ni l'État, ni la SNCF ne pourront rester sourds.

### 117,4 M€ pour les Trains Express Régionaux de Voyageurs

Le désenclavement ferroviaire Grande Vitesse est vital pour l'Auvergne.

Mais il ne saurait représenter l'unique salut, s'il n'était accompagné d'une politique régionale de maillage ferroviaire performant qui propose une intermodalité des transports, qui assure au quotidien un service aux usagers, qui rénove les gares, qui avance vers la

conception d'une centrale de mobilité régionale...

C'est ce que réalise au quotidien le Conseil régional d'Auvergne.

Mais une telle politique a un coût qu'accroît chaque année davantage l'explosion de la prestation de service que la SNCF facture à la Région.

Cependant, l'importance de ce secteur est telle que nous ne baisserons pas les bras.

Pour preuve l'achèvement du renouvellement du matériel roulant - que la Région a financé seule - notre engagement dans



le plan rail de rénovation des voies qui est pourtant de la seule responsabilité de l'État et de RFF, et enfin notre politique de réduction tarifaire pour les étudiants, les salariés ou encore les demandeurs d'emploi.

Une fois encore, notre sens du devoir et de la solidarité ne se dément pas.

## Lycées : un effort qui ne se dément pas



Lycée Presles (Vichy)

Avec **155 M€**, l'Éducation représente le premier poste budgétaire de la Région, comme c'est d'ailleurs le cas depuis 2004.

Les travaux et équipements représenteront en 2011 71,5 M€ avec quelques opérations phares situées dans les quatre départements de l'Auvergne. Parmi celles-ci, citons « Paul Constans » à Montluçon, « Gustave Eiffel » à Gannat, « Presles » à Vichy, « Émile Duclaux » à Aurillac, « Haute-Auvergne » à Saint Flour, « Lafayette » à Brioude, « Lycée Agricole » à Yssingeaux, « Roger Claudres » et « Sidoine Apollinaire » à Clermont-Ferrand.

Dans le même temps, sept autres opérations seront engagées en 2011 tandis que quatre projets feront l'objet d'études préalables, notamment la Cité scolaire « Blaise Pascal » à Clermont-Ferrand.

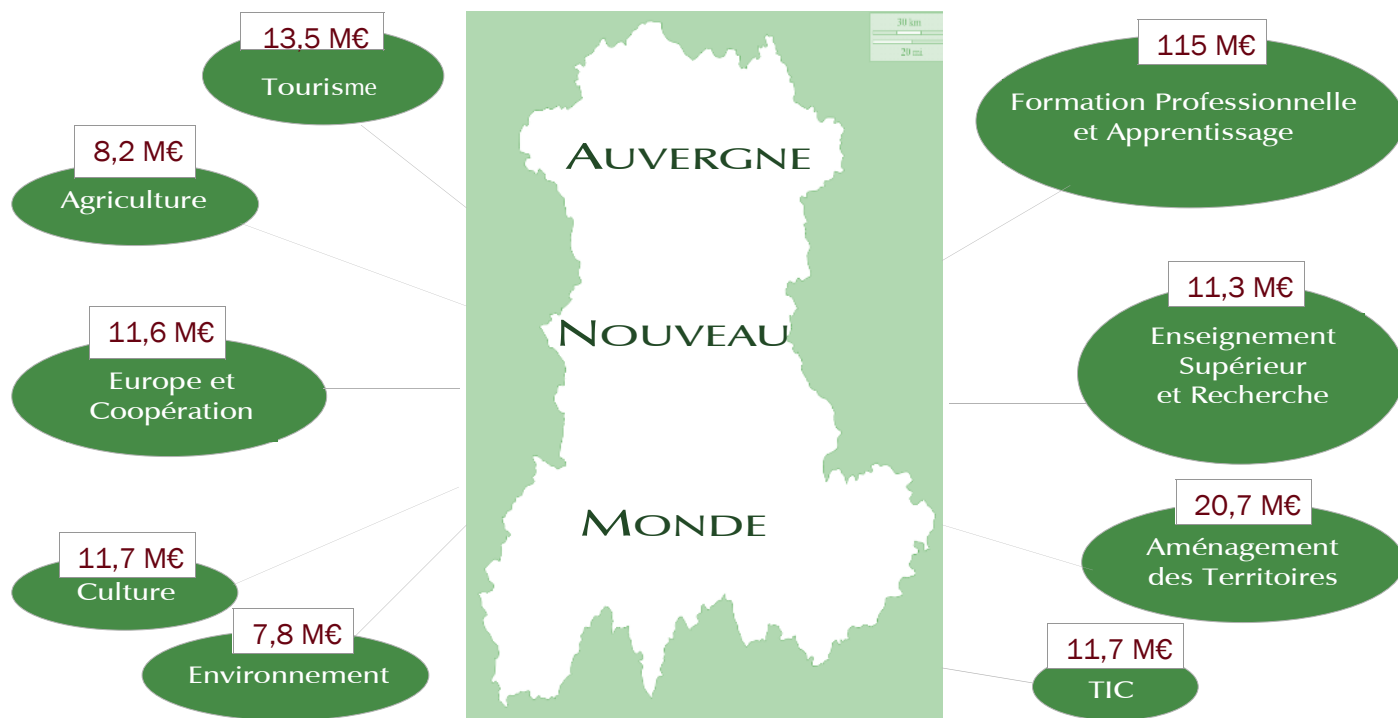
## Auvergne Nouveau Monde : plus qu'une ambition, une réalité

« **Auvergne Nouveau Monde** » au-delà du concept, est une marque qui devient désormais une réalité. Elle porte la griffe de notre ambition que nous voulons voir partagée par tous les acteurs économiques, touristiques, universitaires et culturels.

Les premiers contacts, fructueux, nous permettent de faire travailler ensemble de multiples partenaires au sein d'une association qui sera à la fois propriétaire de la marque et chargée d'en assurer la promotion.

A l'évidence, la fédération de tous les acteurs autour de cette marque renforcera l'attractivité globale, comme l'image de l'Auvergne, d'ailleurs. Tout cela en parfaite concordance avec nos ambitions d'accueil de populations nouvelles.

C'est en ce sens que toutes nos lignes budgétaires concourent désormais à réussir l'audacieux projet de faire de l'Auvergne une terre de projets, une terre d'accueil, où se conjuguent authenticité des territoires, qualité de la vie et permanence des valeurs humaines.



## Un outil au service des jeunes : LE PACK JEUNE ADULTE

**2** 010 aura vu le lancement des Assises de la Jeunesse, vaste consultation régionale destinée à identifier les besoins des jeunes et les leviers d'action en vue de leur accession à l'autonomie et de leur épanouissement personnel et professionnel.

Un premier bilan de cette consultation peut être dressé.

- 17 réunions organisées partout en Auvergne avec les institutionnels,
- 3 rendez-vous thématiques organisés à Clermont-Ferrand sur les thèmes de « Citoyenneté et autonomie professionnelle », « autonomie sociale », « qualité de vie »,
- 18 émissions web—radio à la rencontre des jeunes.
- Un site Internet dédié sur [www.16-30.fr](http://www.16-30.fr) relayé sur les réseaux Facebook et Twitter.
- 50 000 questionnaires distribués aux jeunes auvergnats.



L'heure est désormais à l'élaboration du livre blanc des besoins et des attentes de la jeunesse, à la présentation aux jeunes, aux institutionnels, aux acteurs des territoires, à l'élaboration de propositions concrètes qui définiront le contenu définitif du PACK JEUNE ADULTE, proposition phare de notre programme électoral de mars 2010.

Cette promesse sera tenue : l'adoption du PACK JEUNE ADULTE sera proposé au vote de l'Assemblée régionale le 24 juin 2011.

# Forum nouveaux emplois, nouveaux services



**L**es analystes s'accordent sur le fait que les évolutions technologiques, environnementales, démographiques, génèrent des emplois dont la principale difficulté à émerger tient à leur solvabilisation, mais aussi à l'inadéquation entre les besoins de ce marché et la formation des individus.

L'identification de ces emplois, de ces services est la première ambition de ce forum organisé par le Conseil régional.

L'adaptation en profondeur de nos politiques de formation professionnelle et de nos aides aux entreprises découlera de ces constats.

Nous voulons optimiser l'utilisation des crédits régionaux au service de l'emploi.

D'ores et déjà, la phase d'analyse a commencé, qui dégage quelques pistes extrêmement prometteuses comme les emplois liés à la production ou à l'économie de l'énergie, mais aussi à la filière bois ou encore aux services à la personne.

Mais cela, ce sera aux experts, scientifiques, entreprises, acteurs institutionnels de l'emploi, de le confirmer au sein des ateliers participatifs ouverts par le Conseil régional d'ici la fin du mois d'avril 2011.

Les citoyens ne seront pas en reste car leur contribution personnelle sera sollicitée.

Chacun pourra déposer sa propre contribution sur Internet et voir sa proposition analysée.

Enfin, début juin, aura lieu une manifestation de restitution des travaux et de présentation des axes d'actions qui seront proposés au vote de l'Assemblée régionale en session du 21 juin 2011.

## Calendrier de travail 2011



### LES SESSIONS

- 18 et 19 avril
- 20 et 21 juin  
(Compte Administratif et DM1)
- 26 et 27 septembre
- 7 et 8 novembre  
(Débat d'Orientations Budgétaires et DM2)
- 7, 8 et 9 décembre  
(Session Budgétaire)

### LES COMMISSIONS PERMANENTES

- 31 Janvier
- 14 mars
- 18 avril
- 30 mai
- 4 juillet
- 26 septembre
- 17 octobre
- 21 novembre.

## Mieux connaître vos élus

### Hamid BERKANI

VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI



#### COMPÉTENCES :

*Aide aux entreprises,  
Filières industrielles, Filière forêt bois,  
Aide à la création d'emplois et Pilotage du dossier des  
nouveaux emplois, Zones d'activités, Agence régionale de  
développement économique (ARDE).*

VICE-PRÉSIDENT DE LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMISSION :  
*Développement Économique*

#### Représentations du Conseil régional :

- Conseil d'administration de la SOFIMAC et des fonds gérés par SOFIMAC
- Institut de Participation du Bois et du Meuble
- Conseil d'administration de l'Agence Régionale de Développement Économique (ARDE)
- Conseil d'administration de la Société d'Équipement de l'Auvergne (S.E.A.U)
- Conseil d'administration de OSÉO Garantie Régions (titulaire)
- Établissement Public Foncier EPF-SMAF (suppléant)
- Association « Auvergne Promobois »
- Commission régionale de la forêt et des produits forestiers
- Centre de Formation d'Apprentis spécialisé de Clermont-Ferrand (suppléant)
- Conseil de perfectionnement du CFA des Métiers du Sport et de l'Animation en Auvergne (suppléant)
- Assemblée générale et Conseil d'administration de l'École de la Deuxième Chance
- Organisation des Comités Territoriaux Emploi- Formation de Clermont-Ferrand (suppléant)
- Conseil d'administration et Commission permanente du Lycée "Vercingétorix" à Romagnat (titulaire)
- Conseil d'administration et Commission permanente de l'E.R.E.A. "de Lattre de Tassigny" à Romagnat (titulaire)
- Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP) (suppléant)
- Conseil d'Administration de l'Agence Régionale de Développement des Territoires de l'Auvergne (ARDTA)
- Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Clermont-Ferrand—Auvergne (titulaire)
- Assemblée départementale du Comité National d'Action Sociale (CNAS) (titulaire)

#### Désignations du Président :

- Conseil de gestion du Fonds d'assurance de formation régionale de l'artisanat d'Auvergne (Ch. Rég. Métiers)
- Commission régionale des qualifications (attribution titre maître-artisan)
- Comité de pilotage JEREMIE (suppléant)
- Assemblée des Régions d'Europe - Commission 1 Économie et Développement Régional

#### Commission Interne :

- Commission du règlement (article 71 du règlement Intérieur de l'Assemblée)

#### Contact :

Monsieur Hamid BERKANI  
Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne  
13-15, avenue de Fontmaure—63400 Chamalières  
e mail : h.berkani@cr-auvergne.fr

Groupe Socialiste et Républicain



de la Région Auvergne

Centre Delille—rue Urbain II — 63000 Clermont-Ferrand — Tél : 04.73.31.84.96 —Fax : 04.73.31.84.90 e-mail : groupeps@cr-auvergne.fr  
RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB

[www.auvergne-groupesocialiste-region.fr](http://www.auvergne-groupesocialiste-region.fr)